

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER  
MINISTRE**

Direction de l'information  
légale et administrative

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

## Annonce n° 194 13 - Bouches-du-Rhône ASSOCIATIONS Créations

Déclaration à la sous-préfecture d'Istres

### **MER PASSION.**

*Objet* : promouvoir, animer, développer l'intérêt porté par le public au patrimoine maritime, en particulier méditerranéen, notamment par des opérations de découverte de la côte méditerranéenne par bateau ; sensibiliser le public à la préservation de la Méditerranée ; participer à la sauvegarde, à la protection et à la restauration de la biodiversité ; participer à la lutte contre toute altération de l'eau et des milieux aquatiques, la pollution des eaux et la destruction des zones essentielles à la vie du poisson ; favoriser les activités liées à l'environnement ; mener des actions d'information, de formation et d'éducation en matière de protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole et d'éducation à l'environnement, au développement durable et à la biodiversité ; susciter et promouvoir, exercer et développer les activités de temps libre (récréatives, culturelles...) ; afin de favoriser la réalisation de cet objet, l'association pourra fournir des prestations de services dans les domaines ci-avant, notamment, animation des sorties de découverte de la côte, récréatives, culturelles, location de matériel...; les actions de l'association peuvent inclure des opérations immobilières ou mobilières autorisées dans le cadre de la loi d'association, à la condition expresse qu'elles soient strictement nécessaires à la poursuite exclusive des objectifs

*Siège social* : 33, avenue du Berry, 13180 Gignac-la-Nerthe.

*Date de la déclaration* : 10 mars 2021.